

La concertation, le partenariat, comme mode de participation

Description de la formation :

Pour les organisations de l'action communautaire, la collaboration, la concertation ou le partenariat représentent un passage quasi obligé. En mettant en commun leurs efforts et leurs ressources, les organismes peuvent s'attaquer à des problématiques sociales complexes et proposer des solutions qu'ils ne pourraient mettre en œuvre seuls.

Cela dit, la collaboration, la concertation ou le partenariat comportent des défis importants. Il faut concilier les intérêts des différents partenaires, établir clairement les rôles et responsabilités de chacun-e à l'égard du projet et de sa mise en œuvre, et prévoir des mécanismes de prise de décision équitables. À travers cette formation, les participant-e-s réfléchiront aux conditions de réussite de la collaboration, de la concertation et du partenariat.

Objectifs de la formation :

- Comprendre les distinctions entre les notions de collaboration, de concertation et de partenariat
- Identifier les conditions de réussite des collaborations, concertations et partenariats
- Être en mesure d'analyser les pratiques en matière de collaboration, de concertation et de partenariat
- S'initier à des façons de faire qui facilitent le travail collaboratif
- Découvrir la négociation raisonnée des ententes partenariales

Durée prévue :

6 heures

Organisme qui donne la formation :

Centre de formation communautaire de la Mauricie

